ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE SAINTE-GENEVIEVE, « GINETTE ALUMNI »
Association régie par Loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901
publiée au Journal Officiel le 15 novembre 1919
Siège social : 2, rue de l'École des Postes, 78000 – Versailles

---

POUVOIR DE REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SAINTE-GENEVIEVE EN DATE DU 9 AVRIL 2022[1]

Je soussigné(e) [Madame / Monsieur] [*Prénom NOM*], (le « **Mandant** »), membre actif de l'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SAINTE-GENEVIEVE, dont le siège est 2, rue de l'Ecole des Postes, 78000 Versailles (l' « **Association** »),

donne, par les présentes, et conformément à l'article 8 alinéa 10 des statuts de l'Association, pouvoir à [Madame / Monsieur.] [*Prénom NOM*], membre actif de l'Association, demeurant à [*Adresse*], (le « **Mandataire** »)

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'Association qui se tiendra le 9 avril 2022, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Présentations :
   - rapport moral 2021
   - rapport financie 2021
   - projet de modification des statuts de l'association
   - projet de nouvelle cotisation de 30€ pour 3 ans pour les alumni à la sortie de Ginette
   - candidats à l'élection du comité

2) Vote des résolutions :
   - approbation du rapport financier 2021
   - approbation du rapport moral 2021
   - modification des statuts de l'Association
   - adoption d'une nouvelle cotisation
   - élection de membres du Comité

Et, en conséquence, assister à cette Assemblée Générale, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, et signer la feuille de présence en mon nom en sa qualité de Mandataire.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

Le Mandant[2][3]

---

[1] Une fois signé, le pouvoir doit être adressé (i) au mandataire (qui le présentera lors de l'assemblée) et (ii) par mail à l'Association à l'adresse suivante : amicale.anciens@bginette.com.

[2] Faire précéder la signature de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*".

[3] Conformément à l'article 8 alinéa 10 des statuts de l'Association, le nombre de pouvoirs détenus par un mandataire est limité à 4.